

Former un nouveau salarié sachant qu'on me licencie

Par **Volume**, le **01/07/2015** à **22:11**

Je dois former demain un nouveau salarié qui reprendra mon poste sachant qu'on me licencie ? Ai-je le droit de refuser ???

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".

Merci pour votre attention...

Par **P.M.**, le **02/07/2015** à **09:47**

Bonjour tout d'abord,

Si vous refusez, cela pourrait être considéré comme un acte fautif d'insubordination...